

## RAPPORT D'ÉVALUATION DU 3<sup>E</sup> CYCLE

**Université de La Réunion**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**

VAGUE E

Rapport publié le 24/03/2026

Au nom du comité d'experts :

Patrick Vernet, président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des formations doctorales évaluées</b> .....	<b>4</b>
Domaine Sciences humaines et sociales .....	4
Domaine Sciences, technologies, santé .....	4
<b>Organisation de l'évaluation</b> .....	<b>5</b>
<b>Présentation des formations du 3<sup>e</sup> cycle</b> .....	<b>6</b>
<b>Analyse globale des formations du 3<sup>e</sup> cycle</b> .....	<b>6</b>
Points d'attention sur les formations .....	6
<b>Rapports des formations doctorales</b> .....	<b>7</b>
<b>Observations de l'établissement</b> .....	<b>14</b>

# Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre des formations du 3<sup>e</sup> cycle de l'université de la Réunion pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023) et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que cette période a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par la mise en place de différentes transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 3<sup>e</sup> cycle (mise en œuvre des arrêtés de 2016 puis de 2022, création de formations articulant le master et le doctorat, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 3<sup>e</sup> cycle construite dans le périmètre d'une école doctorale de l'université, et d'autre part, sur des auditions, menées à distance et comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations doctorales, ainsi que des entretiens avec les responsables des formations doctorales et avec des panels de doctorants inscrits dans chaque école doctorale.

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'analyse globale de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre des formations du 3<sup>e</sup> cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 3<sup>e</sup> cycle et qui sont listées ci-après.

## Liste des formations doctorales évaluées

### Domaine Sciences humaines et sociales

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Sciences humaines et sociales* (N°541)

### Domaine Sciences, technologies, santé

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Sciences, technologies et santé* (N°542)

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 3<sup>e</sup> cycle de l'université de La Réunion a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Patrick Vernet, professeur des universités en biochimie à l'université Clermont Auvergne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Muriel Fadairo, professeure en sciences de gestion et du management à l'université Savoie Mont Blanc.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Jocelyn Bonjour, professeur des universités en génie énergétique et environnement à l'INSA de Lyon ;
- Mme Adeline Costes, docteure en droit privé et sciences criminelles de l'université de Bordeaux ;
- M. Christophe Feyel, professeur des universités en histoire antique à l'université de Lorraine ;
- Mme Nha Thi Nguyen Huynh, cheffe de projet certification-dispositifs médicaux de diagnostic in vitro, QMD Services (Groupe Quality Austria), Vienne ;
- Mme Vanina Pasqualini, professeure des universités en biologie des populations et écologie à l'université de Corse Pasquale Paoli.

Mme Stéphanie Lhez, conseillère scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

## Présentation des formations du 3<sup>e</sup> cycle

L'université de la Réunion comprend deux formations doctorales relevant du périmètre des écoles doctorales (ED) *Sciences humaines et sociales* (SHS, n°541) et *Sciences, technologie et santé* (STS, n°542). Depuis le premier janvier 2020, le Collège doctoral, chargé d'assurer la coordination entre les deux formations doctorales, est inactif. Ces deux formations doctorales sont assez similaires en termes d'effectifs, 132 doctorants sont inscrits dans l'ED SHS en 2022-2023 et 135 doctorants sont inscrits dans l'ED STS au cours de la dernière année de la période d'évaluation. La formation doctorale relevant du périmètre de l'ED SHS compte 110 encadrants titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et celle de l'ED STS, 170. Elles s'appuient sur respectivement huit et quinze unités de recherche.

## Analyse globale des formations du 3<sup>e</sup> cycle

Le comité tient à souligner que l'évaluation du Hcéres intervient dans un contexte local particulier, marqué par la mise en place en 2024 d'une administration provisoire en charge du pilotage de l'établissement. De même, les deux écoles doctorales ont connu au cours de la période d'évaluation, et parfois même jusqu'à la visite du Hcéres, des administrations provisoires pendant des durées variables, ce qui a conduit à un processus d'autoévaluation difficile dans le 3<sup>e</sup> cycle. Du fait de l'administration provisoire de l'établissement, le Collège doctoral est actuellement inactif, ce qui est préjudiciable pour une organisation efficace et une mise en œuvre de nouvelles actions transverses au niveau des formations doctorales. La coordination implicite entre les deux formations doctorales ne saurait masquer l'absence effective du Collège doctoral.

Les formations doctorales de l'université de La Réunion s'intègrent pleinement dans les axes scientifiques (développement durable, écologie, milieu marin, etc.) de l'établissement et en lien avec le caractère insulaire du territoire. Cet ancrage dans le territoire se manifeste notamment par une part importante (plus de la moitié) de doctorants inscrits ayant obtenu leur master à l'université de la Réunion, les autres doctorants provenant notamment de la métropole et de la région de l'océan Indien. L'attractivité globale des formations doctorales gagne toutefois à être améliorée, notamment celle de la formation doctorale relevant de l'ED SHS qui reste difficile à évaluer. Pour autant, l'absence de vision stratégique globale effective pour le 3<sup>e</sup> cycle au niveau de l'établissement, concertée avec les acteurs de la formation doctorale, nuit à l'activité des formations doctorales, notamment celle relevant du périmètre de l'ED SHS. De nombreux financements sont attribués par les collectivités locales (région et département). Il est toutefois regrettable que ces bourses ne soient pas alignées sur les mêmes caractéristiques que les contrats doctoraux (absence de contrat de travail, montant inférieur du financement, conditions de recrutement différentes et délais de mise en œuvre importants). Ceci conduit en effet à une inégalité marquée entre les doctorants, en fonction du type de financement dont ils bénéficient, et à une fragilisation des parcours des doctorants concernés par ces financements, ce qui a déjà été signalé dans le précédent rapport du Hcéres. La qualité de l'encadrement des doctorants est par ailleurs bonne, même si la formation à la recherche, qui pâtit d'une participation encore marginale aux formations des enseignants-chercheurs et des chercheurs des laboratoires rattachés aux ED, doit être renforcée. La stratégie d'ouverture à l'international des formations doctorales du site reste fragile, avec notamment des formations en langue anglaise insuffisamment développées.

## Points d'attention sur les formations

**La formation suivante présente des points d'attention dans la mesure où plusieurs critères d'accréditation ne sont pas respectés :**

### **Domaine Sciences humaines et sociales**

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Sciences humaines et sociales* (N°541) : préparation insuffisante à la poursuite de carrière ; qualité de la poursuite de carrière non évaluable, car non évaluée ; processus d'évaluation interne et d'amélioration continue insuffisant.

# Rapports des formations doctorales

# FORMATION DOCTORALE RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (N°541)

## Établissement

Université de La Réunion

## Présentation de la formation

La formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale (ED) *Sciences humaines et sociales* (SHS) 541 est portée par l'université de La Réunion et gère le doctorat, mais pas l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Elle est accréditée pour deux domaines scientifiques principaux (*Sciences humaines et humanités ; Sciences de la société*) qui se déclinent dans leurs différentes spécialités. Elle compte 132 doctorants en 2022-2023, 110 encadrants et s'appuie sur huit unités de recherche regroupées au sein de la fédération de recherche OSOI (Observatoire des sociétés de l'océan Indien). En termes de structuration, le Collège doctoral qui existait jusqu'en 2019 n'a pas été reconduit en 2020.

## Analyse globale

Le caractère pluridisciplinaire de la formation doctorale relevant de l'ED SHS 541 reflète le positionnement de l'établissement visant à offrir au plus grand nombre un accès à l'enseignement supérieur. La formation doctorale inclut une formation à et par la recherche s'appuyant sur les huit laboratoires rattachés à l'ED. L'absence de gouvernance stabilisée ces dernières années, précédant l'arrêté de nomination du directeur de l'ED en mai 2024, a entravé la qualité de la formation doctorale dans ses différentes dimensions.

**Le parcours des doctorants est défini au niveau de la formation doctorale dans le respect des textes en vigueur. Les doctorants bénéficient de conditions d'admission et d'accueil communes au niveau de l'ED, mais néanmoins les financements disparates sont source d'inégalités.** L'attribution de « bourses » de doctorat reste un problème pour la réalisation d'une thèse. Le comité encourage donc l'université à réfléchir avec les conseils régionaux et départementaux de La Réunion pour transformer les financements sous forme de bourses en contrats doctoraux, à l'instar des autres régions françaises. L'encadrement et l'accompagnement des doctorants sont définis au niveau de l'ED en concertation avec les unités de recherche dans le respect des textes en vigueur. Les règles et critères de soutenance des HDR ne sont pas définis à l'échelle de la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED SHS. Des comités de suivi individuel (CSI) sont mis en place durant la durée de la thèse. La formation doctorale veille à appliquer les dispositions incluses dans l'arrêté d'août 2022. Les règles et les critères de soutenance des thèses de doctorat sont définis au sein de l'école doctorale, en associant les unités de recherche qui lui sont rattachées.

**La formation à et par la recherche est en place, mais mérite d'être consolidée.** La pluridisciplinarité de la formation doctorale reflète le positionnement de l'établissement en tant qu'université de proximité visant à offrir un accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur. Toutefois, le nombre extrêmement restreint de sujets de thèses interdisciplinaires sur la période (d'un à trois par an) reflète l'apport insuffisant de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation doctorale. En revanche, le nombre total de thèses s'inscrivant dans le cadre des priorités thématiques de l'établissement est en nette progression sur la période (+62 %), ce qu'il convient de souligner positivement. La formation doctorale inclut une formation à et par la recherche, s'appuyant sur les huit laboratoires rattachés à l'ED et des partenariats avec des organismes de recherche comme le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), qui mérite néanmoins d'être consolidée, car seuls un enseignant-chercheur et un chercheur y interviennent directement, ce qui est particulièrement faible.

La formation à la recherche inclut toutefois une formation à l'éthique de la recherche, à l'intégrité scientifique et à la déontologie. 21 doctorants ont ainsi été formés en 2022-2023, ce qui est proche de l'effectif des doctorants de première, deuxième ou troisième année, aucune précision relative à la temporalité de cette formation durant la durée de la thèse n'étant donnée. De même, le serment d'intégrité scientifique a été mis en place en 2023, avec la mise en œuvre de la nouvelle charte du doctorat.

**L'ouverture à l'international monte en puissance, mais la marge de développement reste importante.** La dimension internationale de la formation doctorale se développe, mais des leviers importants restent à mobiliser. Les spécificités et volumes des partenariats internationaux en cohérence avec les priorités définies par l'établissement ne sont pas précisées dans le dossier, mais l'évolution significative du nombre de doctorants internationaux (passant de cinq à seize) et de thèses en co-tutelle (suivant la même évolution) sur la période révèle une montée en puissance de l'ouverture internationale de la formation doctorale. Les leviers du Programme d'investissements d'avenir (PIA), France 2030 ou d'une alliance européenne n'ont jusqu'à présent pas été mobilisés. L'adaptation des dispositifs de la formation doctorale aux doctorants internationaux s'avère en revanche insuffisante. Ainsi, la formation doctorale ne propose pas de cours dispensés en langue étrangère ni de cours assurés au format distanciel ou comodal.

**L'organisation de la formation doctorale se heurte à l'absence de fonctionnement effectif du Collège doctoral depuis 2020 et de stratégie globale concrétisée pour le troisième cycle au niveau de l'établissement.** La structuration de la formation doctorale est cohérente avec l'organisation de l'établissement, mais se heurte à la mise en veille du Collège doctoral qui affaiblit la structuration générale, d'autant plus que l'ED a pendant plusieurs années fonctionné sous administration provisoire. La formation doctorale se coordonne avec les unités de recherche, l'autre formation doctorale de l'établissement relevant de l'ED STS notamment par l'organisation d'événements communs (par exemple Doctoriales) et les composantes dans le cadre des recrutements des doctorants, des financements et soutiens à leurs projets et des actions de valorisation. Néanmoins, l'absence d'activité du Collège doctoral et de véritable politique pour le troisième cycle au niveau de l'établissement, soutenue via les ressources humaines et l'allocation des moyens, nuit à la qualité de l'action de la formation doctorale.

**Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue est mis en place de manière très partielle.** L'autoévaluation a été réalisée dans un souci d'honnêteté, malgré le caractère parfois succinct de l'analyse et l'absence de données dans plusieurs rubriques importantes. L'école doctorale organise l'évaluation de la formation doctorale par les doctorants sous forme d'enquêtes, dont le taux de réponse est en nette amélioration (64 % en 2022-2023 contre 40 % l'année précédente), mais qui doivent néanmoins être renforcées. Mis à part le volet formation, l'ED ne procède pas de façon soutenue à l'analyse des résultats de l'évaluation de la formation doctorale. Les dispositifs de suivi des candidatures et des inscriptions sont mis en place et permettent de mesurer les évolutions concernant l'attractivité du doctorat. Les documents, bien renseignés en la matière, mettent en évidence une variation à la baisse en lien avec la pandémie Covid-19, sur la période 2020-2021. Les dispositifs mis en place permettent de mesurer la performance de la formation doctorale, mais l'accompagnement et l'aménagement des parcours demandent à être renforcés. Le suivi du devenir professionnel des docteurs n'est quant à lui pas mis en place.

**La préparation à la poursuite de carrière s'avère insuffisante.** Cette limite se manifeste au niveau de la prise en compte des besoins socio-économiques et culturels du territoire, de l'association des partenaires socio-économiques à la formation doctorale, de la contribution au déroulement de l'expérience professionnelle des doctorants et de l'adaptation à la diversité des publics accueillis. Les missions complémentaires du contrat doctoral favorisant la poursuite de carrière des doctorants existent, mais peu d'informations sont disponibles à ce sujet. L'approche par compétences de la formation doctorale, ses liens avec les segments professionnels visés par les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les portfolios des doctorants restent à mettre en place et à développer.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation doctorale pluridisciplinaire cohérente avec l'environnement scientifique et territorial ;
- Une collaboration efficace avec la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED STS ;
- Une trajectoire positive d'ouverture à l'international.

## Points faibles

- Un fonctionnement de la formation doctorale fragilisé par un contexte instable pendant la période évaluée au niveau du pilotage de l'ED et de l'établissement ;
- Une préparation à la poursuite de carrière insuffisante ;
- Un suivi du devenir des doctorants inexistant ;
- Un processus d'évaluation interne et d'amélioration continue insuffisant ;
- Des parcours des doctorants fragilisés par des financements autres que des contrats doctoraux qui restent faibles ;
- Une formation à la recherche perfectible ;
- Une attractivité de la formation doctorale incertaine.

## Recommandations

- Consolider le fonctionnement de la formation doctorale, renforcer l'offre de formation et les dispositifs de suivi des doctorants, notamment en mettant en place de manière pérenne une direction, des structures de gouvernance et un règlement intérieur, en s'appuyant sur le Collège doctoral renouvelé et la direction de l'ED stabilisée pour renforcer.
- Développer la préparation à la poursuite de carrière, en intégrant par exemple des modules professionnalisants prenant en compte la diversité des carrières de docteurs.
- Mettre en place des dispositifs de suivi systématique du devenir des doctorants.
- Mettre en place une véritable politique (objectifs, moyens) d'évaluation interne et d'amélioration continue.
- Sécuriser les parcours des doctorants en alignant les différentes sources de financements sur les contrats doctoraux.
- Renforcer la formation à et par la recherche, notamment en impliquant davantage les enseignants-chercheurs du site.
- Définir des objectifs et des critères d'attractivité de la formation doctorale et en assurer le suivi.

## La formation doctorale est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une préparation insuffisante à la poursuite de carrière.
- Une qualité de la poursuite de carrière non évaluable, car non évaluée.
- Un processus d'évaluation interne et d'amélioration continue insuffisants.

# FORMATION DOCTORALE RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SANTÉ (N°542)

## Établissement

Université de La Réunion

## Présentation de la formation

La formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale (ED) *Sciences, technologies et santé* 542 est portée par l'université de La Réunion et gère le doctorat, mais pas l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Elle est accréditée pour 10 domaines scientifiques principaux (*Chimie ; Sciences de la société ; Sciences agronomiques et écologiques ; Biologie, médecine, santé ; Sciences de la terre et de l'univers, espace ; Sciences et technologies de l'information et de la communication ; Sciences humaines et humanités ; Sciences pour l'ingénieur ; Mathématiques et leurs interactions et Physique*) qui se déclinent dans leurs différentes spécialités. Elle compte 135 doctorants en 2022-2023, 170 encadrants et s'appuie sur 15 unités de recherche regroupées au sein de deux fédérations de recherche (OMNCG : Observatoire des milieux naturels et des changements globaux ; BioST : Biosécurité en milieu tropical) et trois laboratoires qui ne font pas partie de l'université portés par le CIRAD, le Centre hospitalier universitaire (CHU) et l'INSERM. En termes de structuration, le Collège doctoral qui existait jusqu'en 2019 n'a pas été reconduit en 2020.

## Analyse globale

La formation doctorale relevant du périmètre de l'ED 542 *Sciences, technologies et santé* est l'une des deux formations doctorales de l'université de La Réunion, avec la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED en Sciences humaines et sociales (SHS). Elle couvre un très grand nombre de domaines (10) et de spécialités scientifiques, adossées en grande partie aux axes scientifiques des unités de recherche, qui lui confèrent un caractère pluridisciplinaire bien assumé. La formation doctorale, mise en œuvre dans ce périmètre, s'inscrit pour moitié dans les orientations scientifiques et les priorités thématiques de l'établissement, et est cohérente avec les autres formations (formation doctorale en SHS et masters en STS) et les unités de recherche rattachées. Elle développe une formation doctorale de qualité, avec un niveau d'accompagnement et d'encadrement important, propice à la poursuite des carrières, même si des améliorations peuvent être réalisées notamment en ce qui concerne des propositions de parcours ou le développement des missions complémentaires des doctorants.

**Le positionnement de la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED 542 STS est bien en adéquation avec son environnement académique et scientifique et orienté vers les sciences de la durabilité, notamment dans les domaines des sciences de l'environnement et de la recherche en santé.** Cela se manifeste par le rattachement des laboratoires de recherche de l'université de La Réunion sur ces thématiques, et par un lien étroit avec les acteurs de la recherche sur le territoire (CHU, INSERM, CIRAD). La formation doctorale intègre bien l'apport de la pluridisciplinarité dans sa finalité en proposant des formations propres aux disciplines concernées. Elle est dynamique également sur les animations et les manifestations scientifiques, professionnalisantes et de médiation scientifique, en lien avec ses partenaires. Sa structuration en blocs de compétences est adaptée et est le résultat d'une collaboration étroite avec la formation relevant du périmètre de l'ED SHS de l'établissement, les unités de recherche et les partenaires.

**L'offre de formation doctorale est construite en cohérence avec le périmètre scientifique de l'ED et intègre une formation aux différentes compétences nécessaires à l'élaboration du projet de recherche des doctorants.** Les formations à et par la recherche proposée se déclinent en deux catégories adéquates : l'une axée sur la rédaction et la présentation orale, et l'autre sur la formation spécifique au domaine de recherche.

Certaines formations sont actuellement dispensées par deux enseignants-chercheurs et un chercheur issus des laboratoires de recherche, mais cela reste encore trop marginal. La formation à la recherche inclut également une formation obligatoire à l'éthique, l'intégrité scientifique et à la déontologie. La formation par la recherche des doctorants s'appuie aussi sur l'incitation à la production scientifique, avec l'exigence de la soumission d'un article scientifique de rang A en premier auteur avant la soutenance. Toutes les thèses sont publiées dans l'année de la soutenance dans une archive ouverte.

**La formation doctorale s'enrichit d'excellents échanges avec le monde socio-économique et contribue pleinement à la poursuite de carrière des doctorants.** La réalisation et l'analyse du suivi du devenir professionnel sont très bons (plus des 3/4 des doctorants ont répondu à l'enquête) et permettent d'apporter des réflexions sur l'amélioration de l'offre de formation. La communication de ces résultats est également bien réalisée auprès des doctorants afin de les aider dans leurs choix de carrière et auprès des candidats potentiels et des milieux socio-professionnels dans une perspective de valorisation du doctorat. La formation doctorale est construite en cohérence avec les segments professionnels visés, dans une démarche de reconnaissance et d'usage du doctorat. La formation doctorale intègre bien dans son offre les besoins socio-économiques du territoire. Elle couvre la totalité des compétences du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), notamment au regard des choix de carrière des doctorants, en s'appuyant sur la présence d'un portfolio. Pour parfaire cet ensemble, le comité encourage la formation doctorale à intégrer des propositions de parcours ou de plans de formation.

**L'ouverture à l'international est très bonne.** La formation doctorale s'appuie sur le service des relations internationales de l'établissement et sur les laboratoires de recherche. Le pourcentage de doctorants internationaux est conséquent (30 %). L'ED gère également un nombre significatif de co-tutelles de thèse (en moyenne 9 % des inscriptions en thèse) et propose un soutien financier aux mobilités sortantes des doctorants. La formation doctorale a inclus des enseignements en anglais, en appui à son internationalisation, toutefois cela n'est pas systématique et donc encore suffisant.

**La procédure de recrutement des doctorants est de bonne qualité pour les contrats gérés par l'ED, mais doit être améliorée pour les financements par le biais de bourses locales.** Les règles et les procédures de recrutement des doctorants sont bien définies à l'échelle de l'ED, elles associent les unités de recherche et les partenaires. La diversité des dispositifs de financement des contrats doctoraux contribue à améliorer la visibilité et l'attractivité de la formation doctorale (par exemple financements CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) ou par EPIC/EPST (établissement public industriel et commercial/établissement public à caractère scientifique et technologique). Globalement, tous les doctorants bénéficient d'un financement de thèse. L'attribution de « bourses » de doctorat n'est pas adaptée à la réalisation d'une thèse. En effet, la nature de ces financements (sans contrat de travail, montants inférieurs aux contrats doctoraux) et la procédure y afférant (conditions de recrutement et délais de mise en œuvre) restent confuses. Le comité encourage donc l'université à réfléchir avec les conseils régionaux et départementaux de La Réunion pour transformer les financements sous forme de bourses en contrats doctoraux, à l'instar des autres régions françaises. De plus, il faut mentionner que peu de doctorants bénéficient de missions complémentaires (1/5 des doctorants dans le cadre des contrats doctoraux et exclusivement sur des activités d'enseignement). Les missions complémentaires ne proposent pas de CSTI (culture scientifique, technique et industrielle), de valorisation ou d'expertise.

**Les doctorants bénéficient d'un accompagnement de bonne qualité permettant le bon déroulement de leurs travaux de recherche.** Les modalités de suivi des doctorants (échanges réguliers et un comité de suivi individuel, CSI, par an) sont bien définies, en associant les unités de recherche et les partenaires rattachés. Il y a peu d'abandons (un à quatre par an, hors année 2020-2021 impactée par le Covid), ce qui témoigne également d'un accompagnement adapté. En revanche, la durée moyenne des thèses (46 mois) est sensiblement plus élevée que la durée de référence. Il faut préciser ici les difficultés rencontrées par la formation doctorale sur la pérennité des moyens humains (maladie, agent contractuel non formé) qu'il faudra solutionner rapidement avec l'établissement pour le bon fonctionnement du service. Le taux d'encadrement des doctorants (en moyenne cinq sur la période évaluée) est cohérent par rapport au maximum de huit co-encadrements pour un chercheur et quatre co-encadrements pour un enseignant-chercheur. Le potentiel d'encadrement est très bon avec 170 directeurs de thèse (HDR), dont 70 sont actifs en dirigeant au moins une thèse (année 2022-2023) pour 135 doctorants et 58 co-encadrants non HDR. Il faut également mentionner qu'il existe une très bonne politique de soutien et d'accompagnement des encadrants associés à l'ED (par exemple formation à l'encadrement des doctorants proposée tous les ans).

**La formation doctorale s'appuie bien sur un processus d'évaluation interne et d'amélioration continue de son offre de formation.** Toutes les formations disposent de questionnaires qui sont analysés, afin de proposer des actions correctives. Ces investigations ont conduit à reconsidérer le programme de formation. Les doctorants notent les formations à 90 % en très satisfaits et satisfaits.

Ils souhaitent toutefois faire évoluer le cadre de formation notamment sur l'anglais scientifique, la rédaction d'articles/posters/thèses par un docteur anglophone, l'innovation, ou l'analyse de données. Ce processus d'évaluation doit être complété par une évaluation globale de la formation doctorale au-delà de celle de l'offre de formation.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation doctorale cohérente avec l'environnement scientifique et territorial ;
- Un niveau d'accompagnement et d'encadrement de bonne qualité permettant le bon déroulement des travaux de recherche des doctorants ;
- Une bonne politique de soutien, d'accompagnement et de formation des encadrants associés à l'ED ;
- Une collaboration efficace avec la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED SHS ;
- Une ouverture à l'international importante en accord avec la position géographique de la formation doctorale.

### Points faibles

- Des parcours des doctorants fragilisés par des financements autres que des contrats doctoraux, qui restent faibles ;
- Une durée des thèses encore trop longue ;
- Une formation à l'anglais scientifique encore insuffisante ;
- Des formations dispensées par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs encore trop marginales ;
- Un soutien administratif fragile.

### Recommandations

- Sécuriser les parcours des doctorants en alignant les différentes sources de financements sur les contrats doctoraux et en diversifiant les sources de financements, par exemple en développant les missions complémentaires confiées aux doctorants, actuellement peu nombreuses, peu diversifiées au-delà de l'enseignement (développer notamment celles en lien avec les volets CSTI, valorisation ou expertise.
- Rester attentif à la durée des thèses, notamment en analysant la raison de la prolongation des plus longues, pour pouvoir en maîtriser la durée et en limiter le nombre.
- Renforcer la formation à l'anglais scientifique.
- Impliquer davantage les enseignants-chercheurs ou les chercheurs dans la formation doctorale.
- Mener une réflexion en lien avec l'établissement et les deux ED pour pérenniser le soutien administratif à la formation doctorale.

## Observations de l'établissement

La Réunion, le 28 Mars 2025

Madame Lynne FRANJIÉ  
Directrice du Département d'évaluation des formations  
HCERES – Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur  
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

**Objet : Rapport HCERES – DEF- TC260025372 – RT – ED541/ED542**

Madame la Directrice,  
Chère collègue,

L'Université de La Réunion a pris connaissance du rapport d'évaluation des formations du troisième cycle de notre établissement. Nous tenons à remercier vivement le comité d'expert-e-s, son Président Monsieur Patrick VERNET, et sa vice-Présidente Madame Muriel FADAÏRO, pour la qualité des travaux et échanges menés ainsi que pour la richesse du rapport qui a été rédigé, à la suite de la visite en distanciel du comité, le 05 décembre 2024.

Nous vous informons que les directions des deux écoles doctorales ont relevé conjointement des erreurs factuelles et ont proposé des observations de portée générale.

L'établissement prend note de la teneur de l'avis global qui souligne des points de faiblesse, tant organisationnels que fonctionnels. Plus précisément, le comité relève que l'inactivité du collègue doctoral est préjudiciable pour la mise en œuvre des actions transverses. Le comité signale l'incomplétude de vision stratégique globale pour le 3ème cycle qui nuit à l'activité des formations doctorales. Un point d'attention est porté sur le respect des critères d'accréditation par une des écoles doctorales.

Nous notons avec satisfaction que le comité souligne l'intégration pleine des formations dans les axes scientifiques de l'établissement et en lien avec le caractère insulaire du territoire. Par ailleurs, le comité a apprécié favorablement les nombreux financements d'allocation de recherche doctorale attribués par les collectivités locales, mais regrette que ces bourses ne soient pas alignées sur les mêmes caractéristiques que les contrats doctoraux. Une démarche a été entreprise dans ce sens depuis quelques années par les doctorants, directeurs de thèse, directeurs d'unité et la gouvernance de l'établissement.

L'établissement note la richesse des recommandations formulées par le comité. Il reviendra à la nouvelle gouvernance de définir les modalités de leur mise en œuvre.

Au nom de l'Université de La Réunion, je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Pr Jean-François HOARAU  
Président de l'Université

Par délégation du Président de l'université,  
Le vice-Président du Conseil d'Administration  
en charge de la Recherche et de la Valorisation



Dr. HDR Dani OSMAN

Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

